

“

*Le Baluchonnage est devenu possible en France grâce à une expérimentation de dérogation au droit du travail pour le répit des aidants (art.53 Loi Essoc). Il a été pérennisé en novembre 2024 et est en cours de généralisation.*

*L'intervenant est autorisé à travailler 6 jours consécutifs 24h/24 et bénéficie ensuite d'un long temps de repos compensateur.*

”

## CONTACTEZ-NOUS

07.85.40.70.84

info@baluchonfrance.com

www.baluchonfrance.com

Baluchon France

Chez FIAPA

5, rue Rottembourg - 75012 PARIS



## LE BALUCHONNAGE

RÉPIT DE LONGUE DURÉE  
POUR LES AIDANTS



FONDATION  
PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES  
Reconnue d'utilité publique



AG2R LA MONDIALE  
Via l'institution de retraite  
AG2R Agirc-Arrco



Projet  
soutenu par

Fondation  
de  
France



FONDATION  
RECHERCHE  
ALZHEIMER

FRANCE  
ALZHEIMER  
& MALADIES APPARENTÉES



BALUCHON  
Répit long terme à domicile



trait d'union  
du caillou






Baluchon  
France

## QUI SOMMES-NOUS ?

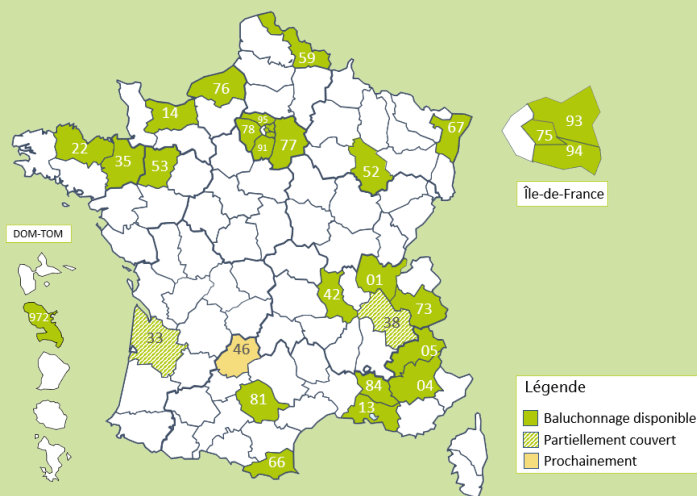
### BALUCHON FRANCE

Association loi 1901 créée en 2014, Baluchon France soutient le développement en France du Baluchonnage, inspiré du modèle québécois.

### 3 missions

-  Accompagner les services de Baluchonnage : formation, outils, réseau
-  Faire connaître le Baluchonnage au grand public
-  Plaidoyer pour la pérennisation et la généralisation du dispositif partout en France

## OÙ TROUVER DU BALUCHONNAGE ?



Infos & coordonnées des services :

<https://baluchonfrance.com/service-de-baluchonnage/>

## LE BALUCHONNAGE

### ! ? C'EST QUOI ?

Un Baluchonneur accompagne votre proche à domicile 24h/24 plusieurs jours consécutifs, pendant que vous partez vous reposer.

### POUR QUI ?

Pour les aidants dont le proche handicapé ou en perte d'autonomie nécessite une surveillance permanente et pour qui le maintien des repères et habitudes de vie est essentielle.

*Pathologies prises en charge : polyhandicap, autisme et troubles envahissants du développement, maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, Accident Vasculaire Cérébral, traumatisés crâniens, sclérose en plaques, Parkinson, maladies rares.*

### QUAND ?

- Tout au long de l'année
- Minimum 36h & maximum 6 jours / Baluchonneur (2 Baluchonneurs au-delà de 6 jours)

### COMMENT ?

1. Prise de contact
2. Évaluation
3. Planification
4. Visite de courtoisie
5. Baluchonnage débutant par une période de transition de 3h aidant-aidé-Baluchonneur
6. Journal d'Accompagnement remis à l'aidant

### € COMBIEN ?

Devis gratuit sur simple demande au service concerné. Des aides au répit des aidants sont mobilisables auprès de l'action sociale des institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco et le reste à charge\* réduit grâce au soutien de nombreux partenaires.

\*En 2023, reste à charge compris entre 0 et 150 € par jour.

